

L'hon. M. Munro: Nous étendons et améliorons le programme en même temps.

[Plus tard]

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il y a quelques minutes, j'ai demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'il avait des raisons de retirer l'assurance donnée à la Chambre le 2 octobre que les distributeurs non professionnels assumaient des responsabilités d'infirmières diplômées. Il a laissé entendre à la Chambre qu'il avait dit autre chose. J'attire l'attention du ministre sur la citation suivante qui figure à la page 693 du hansard, et à laquelle je rattache ma question:

Ces personnes ont appris à donner les secours d'urgence et elles peuvent distribuer de simples médicaments mais seulement sous la direction des infirmières de la région, avec lesquelles elles communiquent par téléphone pour obtenir des ordonnances. S'il s'agit d'un cas grave, l'infirmière fait venir le malade au poste de soins infirmiers le plus près.

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès du chef de l'opposition. J'ai cru qu'il m'avait fait dire que les distributeurs non professionnels étaient des infirmiers immatriculés.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre dira-t-il maintenant qu'il a des raisons de se rétracter?

L'hon. M. Munro: Je n'ai aucune raison de me rétracter car je ne sais pas à quel incident le chef de l'opposition fait allusion. S'il veut dire qu'en général les distributeurs non professionnels ont fourni des médicaments sans ce genre d'instructions, j'aimerais qu'il cite un exemple précis et je l'examinerai.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre a donné une assurance à la Chambre le 2 octobre. S'en tient-il à cette assurance?

L'hon. M. Munro: Oui, monsieur l'Orateur. S'il s'est produit un incident qui prouve le contraire, que le chef de l'opposition me le signale et je n'hésiterai pas à l'examiner.

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX CULTIVATEURS DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, en l'absence des ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce dans la charade ministérielle, j'aimerais poser une question au premier ministre. En raison de la grave situation dans les Prairies, due aux conditions atmosphériques, le ministère de l'Agriculture ou d'autres ministères ont-ils entrepris une enquête ou une évaluation en vue de déterminer quelles

mesures pourraient aider les fermiers de l'Ouest dans une crise presque catastrophique?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Je suis certain, monsieur l'Orateur, que le ministre de l'Agriculture sera enchanté de répondre à cette question lorsqu'il se trouvera à la Chambre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le premier ministre est ici, et ma question touche deux ministères. Je demande au premier ministre s'il est en mesure de renseigner la Chambre là-dessus en l'absence des deux ministres. Le Parlement mérite assurément une meilleure réponse. Avec tout le respect que je lui dois, je dis au premier ministre qu'il se joue du Parlement en répondant de cette manière.

Le très hon. M. Trudeau: Je vais essayer de mieux répondre, monsieur l'Orateur. L'honorable représentant a demandé ce qui se passait au ministère de l'Agriculture.

Le très hon. M. Diefenbaker: Et au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le très hon. M. Trudeau: Et au ministère de l'Industrie et du Commerce. L'honorable représentant sait, sans aucun doute, qu'il y a deux ministres mieux renseignés que moi sur ce qui se passe dans ces deux ministères.

Le très hon. M. Diefenbaker: Si c'est la meilleure réponse que puisse donner le premier ministre, elle montre qu'il a tort.

[Français]

RADIO-CANADA

A PROPOS DU TEMPS D'ÉMISSION CONSACRÉ À UN GROUPE SÉPARATISTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Comme tout le monde le sait—il doit le savoir lui aussi—en fin de semaine dernière, deux importants congrès ont été tenus dans la province de Québec: celui qui a trait à la fondation d'un nouveau parti politique provincial et le congrès du Ralliement créditiste.

Or, comme Radio-Canada a consacré deux fois plus de temps à ceux qui veulent détruire le Canada qu'à ceux qui veulent l'agrandir et l'unir, le premier ministre peut-il nous dire s'il ordonnera une enquête afin de déterminer la raison d'un tel comportement de la part de Radio-Canada?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, comme le député le sait, la programmation de Radio-Canada ne relève pas de moi et les pouvoirs du ministre